



République Démocratique du Congo
AGENCE CONGOLAISE DE L'ENVIRONNEMENT
Etablissement Public

« Prévenir et Atténuer les Risques Environnementaux et Sociaux pour un Développement Durable »



MISSION DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET CONTRE VERIFICATION DES DONNES DE TERRAIN PAR LES SERVICES COMPETENTS A BOTEKA DANS LE TERRITOIRE D'INGENDE, PROVINCE DE L'EQUATEUR EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

Monsieur LAMA OM'OKOKO Jim

Chef de Bureau

Chef de Mission

Monsieur MASSAMBA MUSOMBWA Christian

Expert/Évaluateur



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES PHOTOS	3
RESUME EXECUTIF	4
I. INTRODUCTION	5
I.1. Contexte et Justification	5
I.2. Objet de la Mission	5
I.3. Composition de l'Equipe de la Mission	5
I.4. Approche Méthodologique	6
I.5. Résultat attendus (Livrables)	7
II. DEROULEMENT DE LA MISSION	7
II.1. Du Déplacement/Mouvement d'Experts commis vers la PHC à BOTEKA.....	7
II.2. De l'Analyse documentaire	7
III. ANALYSE GLOBALE DES CONFORMITES ET NON CONFORMITES	11
IV. RECOMMANDATIONS	13
V. CONCLUSION	14
VI. ANNEXES	15



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Composition de l'Équipe d'Experts de l'ACE	6
Tableau 2 : Composition de l'Équipe de Plantations et Huilerie du Congo (PHC) LOKUTU....	6
Tableau 3 : Approche méthodologique.....	6
Tableau 4 : Synthèse des principaux contrôles réalisés et le niveau de conformité constaté	8
Tableau 5 : Etat de lieu de la documentation environnementale de la Société PHC BOTEKA.....	9
Tableau 6: Conformité environnementale et Sociale des Infrastructures Socio-économiques & zoo techniques.....	11
Tableau 7 : Non Conformités environnementales et Sociales des Infrastructures Socio-économiques & Zoo techniques.....	12
Tableau 8 : les recommandations	13

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. L'Equipe d'Experts de l'ACE en mission.....	11
Phot 2 : Ambulance de la Clinique	15
Photo 3 : Ecole primaire de LOKUMDOLA	15
Photo 4 : Etat de la route entretenu par PHC/BOTEKA	15
Photo 5 : Fontaine construite par PHC	15
Photo 6 : Centre de santé de PHC/BOTEKA	15
Photo 7 : Cité de travailleurs de PHC/BOTEKA	15



RESUME EXECUTIF

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'appui du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons (PAAJ) accompagne l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) dans l'exercice de ses missions régaliennes de prévention, de contrôle et de suivi environnemental des projets de développement. Cet accompagnement s'inscrit dans le respect de la Loi n°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement telle que modifiée et complétée par l'Ordonnance-Loi n°023/007 du 23 mars 2023, du Décret n°14/019 du 02 août 2014 fixant les règles de fonctionnement des mécanismes procéduraux de la protection de l'environnement ainsi que des textes réglementaires régissant les Études d'Impact Environnemental et Social (EIES).

Grâce à l'appui technique, institutionnel et opérationnel du PAAJ, l'ACE renforce ses capacités de surveillance, de contrôle de conformité environnementale et de suivi des engagements environnementaux et sociaux des promoteurs de projets sur l'ensemble du territoire national. Cette collaboration contribue également à l'amélioration de l'application de la réglementation environnementale, à la promotion de la transparence dans la gestion des ressources naturelles et à la consolidation des mécanismes de protection de l'environnement au bénéfice des populations congolaises.

En date du 15 au 22 Juillet 2026, l'ACE a diligenté une Equipe de 2 experts pour assurer le Suivi Environnemental et Contre Vérification des données de terrain à BOTEKA dans le Territoire d'INGENDE, Province de l'EQUATEUR en République Démocratique du Congo (RDC) et s'assurer de la mise en œuvre des mesures prescrites dans son Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) contenues dans l'Etude d'Impact Environnemental et Social approuvée par l'ACE.

Pour ce faire, l'ACE s'est fait accompagner par Monsieur NZITA Chef de Site de BOTEKA conformément à la procédure administrative établie afin de veiller à la prise en compte de la protection de l'Environnement et le bien-être de la population de la Province de l'EQUATEUR.



I. INTRODUCTION

I.1. Contexte et Justification

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'appui du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons (PAAJ) accompagne l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) dans l'exercice de ses missions régaliennes de prévention, de contrôle et de suivi environnemental des projets de développement. Cet accompagnement s'inscrit dans le respect de la Loi n°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement telle que modifiée et complétée par l'Ordonnance-Loi n°023/007 du 23 mars 2023, du Décret n°14/019 du 02 août 2014 fixant les règles de fonctionnement des mécanismes procéduraux de la protection de l'environnement ainsi que des textes réglementaires régissant les Études d'Impact Environnemental et Social (EIES).

Grâce à l'appui technique, institutionnel et opérationnel du PAAJ, l'ACE renforce ses capacités de surveillance, de contrôle de conformité environnementale et de suivi des engagements environnementaux et sociaux des promoteurs de projets sur l'ensemble du territoire national. Cette collaboration contribue également à l'amélioration de l'application de la réglementation environnementale, à la promotion de la transparence dans la gestion des ressources naturelles et à la consolidation des mécanismes de protection de l'environnement au bénéfice des populations congolaises.

Ainsi, considérant la place qu'occupe l'activité 7.1.3 dans la PTBA 2025 et 2026 de ACE avec PAAJ, relative au suivi et contrôle environnemental des PGES des études environnementales et sociales en tant que l'un des jalons prioritaires pour la task force ACE, l'idéal serait de programmer cette activité ensemble avec la contre vérification des données de terrain pour renforcer les missions de contrôle de l'ACE.

En date du 15 au 22 Juillet 2026, l'ACE a diligenté une Equipe de 2 experts pour assurer le Suivi Environnemental et Contre Vérification des données de terrain à BOTEKA dans les Territoires d'INGENDE, Province de l'EQUATEUR en République Démocratique du Congo (RDC) et s'assurer de la mise en œuvre des mesures prescrites dans son Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) contenues dans l'Etude d'Impact Environnemental et Social approuvée par l'ACE.

Cette mission est organisée dans la province forestière pour assurer le suivi environnemental et la contre vérification de données de terrain en rapport avec les normes environnementales en relation avec le processus REDD+.

Pour ce faire, l'ACE s'est fait accompagner par le Chef de Développement Durable et de l'Assistant Chargé de l'Hygiène, Sécurité et Environnement conformément à la procédure administrative établie afin de veiller à la prise en compte de la protection de l'Environnement et le bien-être de la population de la Province de l'EQUATEUR.

I.2. Objet de la Mission

La mission assignée aux Experts de l'ACE, dépêchés sur terrain, a consisté à s'assurer de la prise en compte des mesures de sauvegardes environnementales et sociales dans l'exécution des projets et assurer la contre vérification des données de terrain.

I.3. Composition de l'Equipe de la Mission



L'équipe d'Experts désignée pour cette mission était constituée de personnes dont les noms et fonctions sont repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Composition de l'Équipe d'Experts de l'ACE

N°	Noms	Fonction	Affectation
01	Monsieur LAMA O'OKOKO Jim	Chef de Bureau	ACE/DG
02	Madame MASSAMBA MUSOMBWA Christian	Évaluateur	ACE/DG

Il s'ajoute de celle-ci l'équipe de la Société Plantations et Huileries du Congo (PHC) BOTEKA composée des personnes dont les noms et fonctions suivent :

Tableau 2 : Composition de l'Équipe de Plantations et Huilerie du Congo (PHC) BOTEKA

N°	Noms	Fonction	Affectation
01	Monsieur NZITA	Chef de Site	PHC/BOTEKA

I.4. Approche Méthodologique

En vue d'atteindre les objectifs leur assignés, les Experts se sont proposés une approche méthodologique s'articulant en deux principales étapes suivantes :

Tableau 3. Approche méthodologique

N°	Etape	Consistance
	Pré-descente	Dès l'arrivée :
Jour 1	Mardi - Jeudi Du 14 au 16/07/2026	Voyage de Kinshasa à Mbandaka par Vol de la Compagnie KIN AVIA et de Mbandaka à BOTEKA par un Bateau Canon rapide.
Jour 2	Vendredi 17/07/2026	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée à BOTEKA ; - Réunion d'ouverture, présentation de la mission, collecte des documents et visite générale du site.
Jour 3	Samedi 18/07/2026	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection des plantations, des zones forestières et des cours d'eau ; - Inspection de l'huilerie et des installations industrielles.
Jour 4	Dimanche 19/07/2026	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des bassins de traitement des effluents et de la gestion des déchets.
Jour 5	Lundi 20/07/2026	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection des ateliers, dépôts de carburant et magasins ; - Évaluation de la santé, de la sécurité au travail et entretiens avec le personnel.
Jour 6	Mardi 21/07/2026	<ul style="list-style-type: none"> - Restitution des constats et réunion de clôture - Retour à Mbandaka pour prendre le vol de la Compagnie KIN AVIA pour KINSHASA. - Rédaction du Rapport préliminaire de la Mission.

I.5. Résultat attendus (Livrables)

Les résultats attendus sont les suivants :

1. L'évolution de l'état de l'environnement ainsi que l'efficacité des mesures d'atténuation et des autres dispositions préconisées vérifiées



2. Nouvelles recommandations en vue de combler les gaps formulés ;
 3. Données environnementales collectées et les nouvelles recommandations formulées
- Les livrables attendus de cette mission sont les suivants :

Deux rapports distincts : un rapport suivi environnemental a déposé à l'ACE et un autre rapport au FONAREDD. Pour l'ensemble de ces rapports les livrables complémentaires sont les Liste de présence des personnes techniques rencontrées ainsi que les photos de terrain.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

En lien avec le tout précédent point sur l'approche méthodologique adoptée, le déroulement de la mission a été rendu possible par :

II.1. Du Déplacement/Mouvement d'Experts commis vers la PHC à BOTEKA

En date du Mardi 14 juillet 2026, l'équipe des Experts de l'ACE Direction Générale ont pris le vol KIN AVIA par l'aéroport National de NDOLO pour effectuer un déplacement à Mbandaka selon le programme de la Compagnie Aérienne KIN AVIA, vers 12h l'Avion va atterrir à l'Aéroport National de MBANDAKA. Puis elle s'est rendue en Ville pour logement. Le lendemain matin, l'équipe s'était rendue au Bureau de l'ACE Direction provinciale de l'EQUATEUR et MONGALA pour présenter les civilités. Après le 16/07, on commence le voyage pour BOTEKA.

Le Vendredi 17 Juillet 2026, vers 11h l'Equipe des Experts de l'ACE arrivera à BOTEKA par le Canon rapide de la Société PHC. L'équipe s'est rendue dans les installations de la Société Plantations et Huileries du Congo (PHC) de BOTEKA pour tenir une Réunion d'ouverture, Présentation de la mission, Collecte des documents et visite générale du site.

II.2. De l'Analyse documentaire et contrôle de conformité

L'analyse documentaire a porté sur les documents et éléments de preuve disponibles lors de la mission, notamment l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES), le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), les registres environnementaux, les éléments relatifs à la gestion des déchets, des effluents et des hydrocarbures ainsi que les dispositifs de santé, sécurité et hygiène. Elle a été croisée avec les observations de terrain, les entretiens et les exigences environnementales applicables.

Tableau 4 : Synthèse des principaux contrôles réalisés et le niveau de conformité constaté.

N°	Document / domaine contrôlé	Éléments vérifiés	Constat issu de l'analyse documentaire et du terrain	Niveau de conformité	Observations / actions requises
1	Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)	Existence et disponibilité du document approuvé	Une EIES approuvée est disponible et a été prise en compte dans l'évaluation.	Conforme	Maintenir le document disponible et assurer sa mise à jour selon les exigences applicables.
2	Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)	Mise en œuvre des mesures et engagements	La mise en œuvre du PGES est partielle ; certaines actions restent à	Partiellement conforme	Mettre en œuvre et documenter l'ensemble des mesures prévues.



			renforcer.		
3	Registres environnementaux	Tenue, mise à jour et traçabilité	Les registres environnementaux sont incomplets.	Non conforme	Mettre à jour les registres et assurer leur tenue régulière.
4	Gestion des déchets solides	Tri, collecte, valorisation et déchets ménagers	La valorisation des fibres et coques est satisfaisante ; le tri et la gestion des déchets ménagers doivent être améliorés.	Partiellement conforme	Renforcer les points de tri et formaliser le suivi des déchets.
5	Effluents industriels	Ouvrages de traitement, fonctionnement et suivi analytique	Les bassins sont fonctionnels ; le suivi analytique est limité et doit être renforcé.	Conforme avec réserve	Réaliser des analyses périodiques en laboratoire et conserver les rapports.
6	Protection des eaux de surface	Rejets, drainage et surveillance	Aucun rejet direct d'effluents non traités n'a été observé ; les dispositifs de drainage nécessitent un entretien régulier.	Conforme	Maintenir la surveillance et renforcer l'entretien du drainage.
7	Hydrocarbures et pollutions accidentelles	Stockage, maintenance et prévention des déversements	Quelques traces d'hydrocarbures ont été observées à proximité des ateliers de maintenance.	Partiellement conforme	Sécuriser les aires de stockage/maintenance et disposer de kits anti-pollution.
8	Émissions atmosphériques	Chaudières, groupes électrogènes et entretien	Des fumées sont visibles au niveau des chaudières ; les émissions sont jugées globalement maîtrisées.	Acceptable	Poursuivre l'entretien préventif et organiser des mesures périodiques.
9	Santé, sécurité et hygiène	EPI, signalisation, extincteurs et trousse de secours	Les EPI, extincteurs et trousse de secours sont disponibles ; certaines zones nécessitent une meilleure signalisation et	Partiellement conforme	Renforcer la signalisation et le contrôle du port effectif des EPI.



			un meilleur contrôle du port des EPI.		
10	Suivi documentaire environnemental	Traçabilité des contrôles, analyses et rapports	Le suivi documentaire et analytique présente des insuffisances relevées durant la mission.	Partiellement conforme	Mettre en place un système permanent de classement, d'archivage et de suivi des indicateurs environnementaux.

Synthèse du contrôle : l'analyse documentaire et les vérifications de terrain montrent une conformité environnementale globalement satisfaisante, avec des écarts portant principalement sur la mise en œuvre complète du PGES, la tenue des registres, le suivi analytique des effluents, la gestion des hydrocarbures, le tri des déchets et la signalisation des zones à risque.

De tous les documents demandés à la société Plantations et Huileries du Congo (PHC) BOTEKA, notons que seuls les documents délivrés à l'Agence a été mis à la disposition de l'équipe des Experts pour une analyse aux fins de soutenir l'évaluation de la mise en œuvre des mesures environnementales. Cependant, certains documents attestant l'effectivité de la mise en place d'une politique environnementale au sein de ladite Société n'ont pas été exhibés à l'Equipe.

Le tableau ci-dessous renseigne l'état de lieu de la documentation environnementale détenue ou non par PHC Site de BOTEKA.

Tableau 5. Etat de lieu de la documentation environnementale de la Société PHC BOTEKA

Analyse Documentaire				
Documentation	Objet de contrôle	Observations		
		EXISTE	N'EXISTE PAS	FAUX
	EIES / PGES	x		
	PMCES		x	
	RAPPORT DE CLOTURE DES TRAVAUX		x	
	RAPPORT/ GESTION DES DECHETS	x		
	CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL	x		
	AVIS ENVIRONNEMENTAL		x	
	AROES		x	
	POLITIQUE HYGIENE, ENVIRONNEMENT ET SECURITE	X		
	PLAN D'URGENCE ET DE SECURITE	X		
	RAPPORT DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE		X	
	REGISTRE DE MONITORING DES EAUX		X	
	REGISTRE DE MONITORING DE L'AIR	X		
	REGISTRE DE MONITORING DES SOLS	X		
	REGISTRE DE MONITORING DES BRUITS		X	



	REGISTRE DE MONITORING DES VIBRATIONS		X	
	REGISTRE DE MECANISME DES PLAINTES	X		
	REGISTRE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX		X	
II. TECHNIQUE	Objet de Contrôle	conforme	Non conforme	Non géré
1. Gestion des effluents	LIQUIDES	X		
	GAZEUX			X
	SOLIDES (REJETS)		X	
	POUSSIERES		X	X
2. Gestion de Stocks	PRODUITS CHIMIQUES		X	
	HUILES, GRAISSE	X		
	CARBURANT		X	
	MATIERES PREMIERES (SABLE, CIMENT, ARGILE, EAUX, AUTRES ADDITIFS)		X	
	REJET		X	
	HUILES ET GRAISSES USAGEES	X		
	PRODUITS FINIS	X		
3. Gestion des Déchets	DECHETS ORGANIQUES		X	
	DECHETS INORGANQUES (PLASTIQUES, METAUX, ETC.)			X
	DECHETS BIOMEDICAUX	X		
	DECHETS RADIOACTIFS			X
	AUTRES DECHETS		X	
4. Gestion des Risques E&S	DISPOSITIFS DE SURETE (PICTOGRAMME, PANNEAUX DE SIGNALISATION, EPI & EPC, ETC.)	X		
	SYSTEME DE GESTION ANTI-INCENDIE (DOUCHE DE SECURITE, EXTINCTEURS, ETC.)	X		
5. Etat de l'environnement dans la Zone d'influence Directe (ZID)	FLORE (PELOUSE, PLAN DE REBOISEMENT, ETC.)	X		
	FAUNE		X	
	SOL (TASSEMENT, EROSION, BOUE, ETC.)	X		
	EAUX (DE SURFACE ET/OU SOUTERRAINE, ETC.)	X		
	BRUITS		X	
	PAYSAGE (POUSSIERES, FUMEE, ETC.)		X	



Photo 1. L'Equipe d'Experts de l'ACE en mission

III. ANALYSE GLOBALE DES CONFORMITES ET NON CONFORMITES

Le tableau ci-dessous traduit de manière globale les points positifs relevés lors du passage de l'Equipe des Experts de l'ACE démontrant tant soit peu la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans l'exercice des Activités de la Plantations et Huileries du Congo au site de BOTEKA :

Tableau 6: Conformité environnementale et Sociale des Infrastructures Socio-économiques & zoo techniques

N°	Conformité Environnementale et Sociale	Eléments Environn. Protégés
01	Contribution au développement local de la communauté environnante	Sol, flore, paysage, Population, sécurité, santé humaine
02	Gratuité de la prise en charge médicale des riverains et Agents ;	Santé humaine, population, économie, sécurité,
03	Promotion de la culture agricole à travers des champs d'expérimentation pour les riverains	Sol, flore, paysage, Population, sécurité, santé humaine
04	Valorisation des sous-produits du palmier à huile	Sol, flore, paysage, Population, sécurité, santé humaine
05	Présence de bassins de traitement des effluents	Sol, flore, paysage, Population, sécurité, santé humaine
06	Recrutement locale de la main d'œuvre pour les tous travaux	Population, économie, emploi
07	Présence d'un Responsable de l'engagement communautaire et socio-économique	Santé humaine, sécurité, population, emploi
08	Aménagement des étangs piscicoles et pépinière des palmerais	Sol, faune, flore, population
09	Présence d'un générateur électrique et des parcs solaire pour l'alimentation en énergie électrique	Air, sol, Sécurité, santé humaine, population, faune,
10	Mise à disposition des finances (canot rapide) pour déplacement et évacuation en cas d'urgence, muni des kits pour sauvetage et lutte contre incendie ;	Sécurité, santé humaine, population,
11	Installations hygiéniques spécifiées pour homme et	Santé humaine, paysage,



	femme aux usines comme aux écoles construits ;	sécurité, population
12	Présence d'une bonne clôture et construction au niveau du quai d'accostage des bateaux à BOTEKA	Santé humaine, paysage, sécurité, population

Hormis les conformités relevées ci-haut, le tableau ci-dessous donne un aperçu de quelques non conformités relevées devant attirer l'attention du staff dirigeant :

Tableau 7. Non Conformités environnementales et Sociales des Infrastructures Socio-économiques & Zoo techniques

N°	Non-conformité Environnementale et Sociale	Eléments Environn ; Exposés
01	Absence d'un Rapport de Surveillance Environnementale régulier	Air, eau, sol, faune, Flore, Population, Santé humaine, Sécurité, Emploi
02	Absence d'une bonne clôture et construction au niveau du quai d'accostage des bateaux à BOTEKA donnant accès à tout.	Santé humaine, paysage, sécurité, population
03	Absence d'un Plan d'Urgence Opérationnel adapté, d'un programme de sensibilisation environnementale opérationnelle sur différents thématiques environnementaux ;	Santé humaine, sécurité, population, flore, faune,
04	Absence des certains Equipements de Protection Individuelle EPI et Collective EPC (tablier anti chaleur, gants, bottes, lunettes, casques, bouches-oreilles) pour certains agents	Sécurité, santé humaine, population,
05	Absence d'Analyse Physico Chimique des eaux de forages exécutés ;	Eau, Santé Humaine, Population, Sécurité etc...
06	Absence de la Souscription à une Assurance Incendie, maladie et vie ;	Santé Humaine, Sécurité, Population
07	Absence des poubelles appropriées	Santé Humaine, Sécurité et population, sol
08	Absence d'une réalisation d'analyses régulières de la qualité des eaux et des effluents	Eau, Sol, Flore, Sécurité, santé humaine, population
09	Absence des bacs à Sable au dépôt des carburants, dans le Poste de Générateur Electrique au site de BOTEKA et ses environs.	Sol, flore, Santé Humaine, Sécurité et Population
10	Renforcement du tri des déchets.	Eau, Sol, Flore, Sécurité, santé humaine, population,
11	Déversement de tous les effluents directement dans le fleuve sans les traités au préalable	Eau, Sol, Flore, Sécurité, santé humaine, population,
12	Moindre effectif des femmes qui n'atteint même pas 20 % dans l'effectif des agents au site de BOTEKA	Sol, Flore, Sécurité, santé humaine, population,

Synthèse des principales observations

Les inspections réalisées ont permis de constater que la PHC met en œuvre plusieurs mesures de gestion environnementale conformes aux exigences de son Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES). Toutefois, des améliorations sont nécessaires, notamment en ce qui concerne :

- Le renforcement du tri et de la gestion des déchets ménagers ;
- L'entretien régulier des bassins de traitement des effluents ;



- La prévention des risques de pollution par les hydrocarbures ;
- L'amélioration de la signalisation des zones à risque ;
- Le suivi environnemental périodique des rejets et des émissions.

Les observations effectuées durant la mission montrent que la PHC/BOTEKA déploie des efforts pour réduire les impacts environnementaux de ses activités. Néanmoins, certaines insuffisances nécessitent des mesures correctives afin de garantir une conformité totale aux exigences réglementaires et d'améliorer la performance environnementale de l'entreprise.

IV. RECOMMANDATIONS

L'équipe des Experts de l'ACE en mission dans les installations réalisées par la Société Plantations et Huileries du Congo au site de BOTEKA dans le Territoire d'INGENDE, Province de l'EQUATEUR a formulé les recommandations suivantes pour la gestion rationnelle et durable des composantes environnementales :

Tableau 8 : les Recommandations

N°	Recommandations
01	Renforcer la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)
02	Mettre en place un système permanent de suivi des indicateurs environnementaux;
03	Assurer la réalisation régulière des analyses de la qualité des eaux, des effluents et des émissions atmosphériques
04	Mettre en place un Service Hygiène, Environnement et Sécurité efficace pour assurer la surveillance environnementale au quotidien en produisant un rapport du site de BOTEKA qui doit être disponible au site
05	Traiter tous les effluents avant tout déversement dans le Fleuve pour éviter toute contamination
06	Eviter la discrimination en recrutant $\pm 30\%$ des femmes déterminé dans le PGES
07	Améliorer la gestion des déchets solides et des déchets dangereux
08	Souscrire à une Assurance Incendie, maladie et vie au profit de l'ensemble du personnel ;
09	Organiser des sessions régulières de formation et de sensibilisation du personnel
10	Transmettre un rapport environnemental annuel à l'ACE pour chaque année d'exploitation en vue de permettre un suivi efficace ;
11	Renforcer les mesures de prévention des pollutions accidentelles
12	Maximiser les séances de formation et sensibilisation, renforcement des capacités non seulement pour le Personnel et les riverains pour mieux protéger l'environnement mais aussi faciliter l'appropriation des initiatives de la société pour la Communauté Locale;
13	Mettre en place des Bacs à sable dans différents coins susceptibles de déverser les huiles usées, carburants ou matières inflammables ;



V. CONCLUSION

L'analyse sur les constats faits in situ, se fonde essentiellement sur trois aspects que sont la nature et la disponibilité de l'information pourvue dans l'Etude validée, les faits observés sur terrain et les entrevues effectués.

Eu égard à la mise en œuvre des mesures d'atténuation tendant à minimiser les impacts négatifs identifiés et maximisés ceux positifs durant la réalisations des activités de la Société Plantations et Huilerie du Congo (PHC) au site de BOTEKA dans le cadre de sa contribution au développement en rapport avec celles préconisées dans le PGES ; au regard des méthodes utilisées ainsi que des dispositions spéciales prises en vue d'en réduire à un seuil tolérable les incidences des activités sur l'environnement, il est important de souligner qu'actuellement, les impacts environnementaux négatifs sont plus ou moins perceptibles, étant donné que les mesures d'urgences et de sécurités prises ne sont pas assez efficaces .

La mission de suivi environnemental et contre vérification des données de terrain des activités de la Société Plantations et Huilerie du Congo (PHC) de BOTEKA n'a pas connu beaucoup de difficultés grâce à l'accompagnement de cette dernière. L'équipe en mission salue les efforts de la PHC en matière de développement communautaire. La construction de dix écoles, d'un hôpital équipé d'une ambulance, de centres de santé dans chacune des divisions ainsi que l'aménagement d'un terrain de football témoignent de l'engagement de l'entreprise à améliorer les conditions de vie des travailleurs et des populations riveraines. Ces réalisations constituent un atout important pour le développement socio-économique de la région et renforcent l'acceptabilité sociale des activités de la PHC.

La mission de suivi environnemental effectuée du 15 au 22 Juillet à la Plantation et Huileries du Congo (PHC) - Site de BOTEKA, dans le territoire d'INGENDE, province de l'EQUATEUR, s'inscrit dans le cadre des missions de contrôle et de surveillance environnementale dévolues à l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE), conformément à la législation environnementale en vigueur en République Démocratique du Congo.

En sus, les dispositions prises sur le plan environnemental et social en rapport avec les sauvegardes environnementales et sociales dans les installations réalisées par la Société ont été trouvées à un niveau satisfaisant pour des raisons évoquées ci-haut.

Pour ce, l'équipe diligenté pour ladite mission recommande à la Société d'appliquer les recommandations formulées pour prôner le développement durable dans l'exercice de leurs activités.

L'Agence Congolaise de l'Environnement « ACE » reste disponible à accompagner la société Plantations et Huilerie du Congo (PHC) de BOTEKA pour la durabilité de ses activités à travers toute l'étendue du territoire national.

Fait à Kinshasa, le 22/07/2026

Pour l'Agence Congolaise de l'Environnement

Mr LAMA OM'OKOKO Jim
Chef de Bureau ACE/DG

Mr. MASSAMBA MOSOMBWA Christian
Evalueur/Expert ACE/DG



VI. ANNEXES



Photo 2 : Ambulance de la Clinique



Photo 3 : Ecole primaire de LOKUMDOLA



Photo 4 : Etat de la route entretenu par PHC/BOTEKA



Photo 5 : Fontaine construite par PHC



Photo 6 : Centre de sante de PHC/BOTEKA



Photo 7 : Cité de travailleurs de PHC/BOTEKA



République Démocratique du Congo
AGENCE CONGOLAISE DE L'ENVIRONNEMENT
Etablissement Public

« Prévenir et Atténuer les Risques Environnementaux et Sociaux pour un développement durable »

Le Directeur Général

ORDRE DE MISSION COLLECTIF N° 049/ACE/DG/LO/MK/2026

Les personnes dont les noms, post-noms, prénoms et fonctions suivent sont désignées pour effectuer une mission officielle dans la Société Plantation des Huileries du Congo à Boteka, Mbandaka, dans la Province de l'Equateur.

Il s'agit de :

1. LAMA OMOKOKO Jim : Chef de Bureau
2. MASSAMBA MUSOMBWA Christian : Expert/Evaluateur

BUT DE LA MISSION

- Vérifier l'évolution de l'état de l'environnement ainsi que l'efficacité des mesures de prévention, d'atténuation, compensation et des autres dispositions préconisées ;
- Recommander des nouvelles mesures en cas de gap observé ;
- Recueillir les données de terrain et les confronter avec les normes environnementales du secteur.

LIEU DE LA MISSION

: Mbandaka, Province de l'Equateur.

DUREE DE MISSION

: 7 (sept) jours.

DATE DE DEPART

: Open

DATE DE RETOUR

: Open

MOYEN DE TRANSPORT

: Avion

FRAIS DE MISSION

: A charge de FONAREDD

Les Autorités tant Civiles, Militaires que de la Police Nationale Congolaise sont priées d'apporter assistance aux intéressées dans l'accomplissement de leur mission.

Fait à Kinshasa, le

LAMA ONYANGUNGA

08. 07. 2026





Vu d'amitié
HDC
DGM
S/P BOTEKA
ENTREE LE 17/7/2026
SORTIE LE 17/7/2026

YUKOMI - ENHAKI - AUPHAKI
COMMISSAIRE
CSP,

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
DGM
15 JUL 2026
AEROPORT INTERNATIONAL DE KINSHASA
POSTE FRONTIERE

PLANTATIONS E 3 DU CONGO S.A
CD/KIN/RCCM/14-B-5579 ID.NAT A 011484
KINSHASA / GOMBE
09 JUL 2026
DG :
DAF :
CC :

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SORTIE 21/07/2026
DGM/AERO-MEANDAKA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
ENTREE 14/7/2026
DGM/AERO-MEANDAKA

21 JUL 2026

ACE AGENCE CONGOLAISE DE L'ENVIRONNEMENT
ACE
Direction Provinciale Equateur et Tshopo
Courrier Façu le 16/07/2026
Sous le N° 095
Heure 10h12
Par L. KENGE

PLANTATIONS ET MULIERES DU CONGO S.A.
N° Mat d'Ident. A 0 1148 Y
D.G.M. KIN 1984
17/07/2026

Vu
REP. DEM. DU CONGO
DGM ANTENNE BAKITA
ENTREE 20-07-2026
SORTIE 20-07-2026
TEN VU LANGHE DI
CHIEF D'ANTENNE
COMMISSAIRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
A.N.E.
POSTE
DE
BOTEKA
N° ZINAL E 05

Vu et Approuvé le 18/07/2026
ep AUR/BTKA
deon-MARKETE



CONSULTATION DU PUBLIC
DIV. LOKOMALA
EPANDÉURS.

le 18/07/2021

1. MBANGI - BAKUHI ~~MBANGI~~
2. MBOTO - EKOTA ~~MBOTO~~
3. G FERE - EJUUY ~~G FERE~~
4. HKOKA - ETOMI ~~HKOKA~~
5. BANANGA - EKOTA ~~BANANGA~~
6. MONGALI - ELEMA ~~MONGALI~~

C. A MBANGU

CHRISTIAN MASSARABO

EV/A.C.C.



CONSULTATION DU PUBLIC

le 18/07/2021

UNION - LOKONDO
GROUPE LES JEUNES

1. BOTELE - EMPUNDA
2. LOENE - EKEJJI
3. ILUNBE - EUKO
4. BONKONO - BODN
5. BOFIL - BANENH
6. VANDERO - BODN
7. BLANKOY - ERENH
8. BENHONGO - BITULI
9. NKOKY - BOLANGA
10. BOTULU - ENHANG

C. A. NABANU

ANSTIAN MASJAMB

EX/AC.2



CONSULTATION DU PUBLIC 18/07/2021

DIV. LOKINDALA
EPANDEURS.

1. MBANGI - BAKUHI
2. NBOYO - EKOTA
3. LOFÈRE - EYUY
4. NKOKA - EFOMI
5. BANANGA - EKOTA
6. NDONGALI - ELEMA

C. A MBANGU

CHRISTIAN MASSEYARD

EV/A.C.E.

Liste de la consultation du publique

N°/Réf. :/FONAREDD/EXPERT S/SON/KWR/2026

Kinshasa, le

TERMES DE REFERENCE POUR TROIS MISSIONS DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET DE CONTRE VERIFICATION DES DONNÉES DE TERRAIN PAR LES SERVICES COMPÉTENTS (TSHOPO, TSHUAPA, KWANGO et EQUATEUR)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION GÉNÉRALE

Dans le cadre de son appui au renforcement de la gouvernance environnementale en République Démocratique du Congo, le Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons (PAAJ) accompagne l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) dans l'exercice de ses missions régaliennes de prévention, de contrôle et de suivi environnemental des projets de développement. Cet accompagnement s'inscrit dans le respect de la Loi n°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement, du Décret n°14/019 du 02 août 2014 fixant les règles de fonctionnement des mécanismes procéduraux de la protection de l'environnement ainsi que des textes réglementaires régissant les Études d'Impact Environnemental et Social (EIES).

Grâce à l'appui technique, institutionnel et opérationnel du PAAJ, l'ACE renforce ses capacités de surveillance, de contrôle de conformité environnementale et de suivi des engagements environnementaux et sociaux des promoteurs de projets sur l'ensemble du territoire national. Cette collaboration contribue également à l'amélioration de l'application de la réglementation environnementale, à la promotion de la transparence dans la gestion des ressources naturelles et à la consolidation des mécanismes de protection de l'environnement au bénéfice des populations congolaises.

Ainsi, considérant la place qu'occupe l'activité 7.1.3 dans la PTBA 2025 et 2026 de ACE avec PAAJ, relative au suivi et contrôle environnemental des PGES des études environnementales et sociales en tant que l'un des jalons prioritaires pour la task force ACE, l'idéal serait de programmer cette activité ensemble avec la contre vérification des données de terrain pour renforcer les missions de contrôle de l'ACE.

Ces missions sont organisées dans quatre provinces forestières pour assurer le suivi environnemental et la contre vérification de données de terrain en rapport avec les normes environnementales en relation avec le processus REDD+.

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES MISSIONS

Ces missions visent à s'assurer de la prise en compte des mesures de sauvegardes environnementales et sociales dans l'exécution des projets et assurer la contre vérification des données de terrain.

Les objectifs visés sont les suivants :



1. Vérifier l'évolution de l'état de l'environnement ainsi que l'efficacité des mesures de prévention, d'atténuation, compensation et des autres dispositions préconisées ;
2. Recommander des nouvelles mesures en cas de gap observé ;
3. Recueillir les données de terrain et les confronter avec les normes environnementales du secteur.

3. MÉTHODOLOGIE DES MISSIONS

Concernant les missions de Suivi environnemental, les actions à poser se déclinent comme suit :

Au début de la mission, le PGES du projet concerné sera imprimé et étudié par les missionnaires. Une réunion de concertation avec les responsables de ces entreprises sera organisée à Kinshasa pour une meilleure coordination de la mission sur terrain.

Une fois en province, et après les civilités auprès des autorités, les missionnaires vont avoir les échanges avec les responsables de l'entreprise concernée. Ces échanges porteront sur :

- Avec le Responsable Environnement (RE) : confrontation des documents (rapports de surveillance) sur le respect de normes ;
- Visite in situ des installations de l'entreprise : observation des installations et des actions ou activités de l'entreprise en lien avec les mesures préconisées ;
- Debriefing avec les Responsables de l'entreprise : Faire l'évaluation de principaux constats et formuler les recommandations.

En rapport avec les missions de contre vérification de données, les missions vont rencontrer la coordination provinciale de l'environnement développement durable et nouvelle économie du climat afin de collecter les données environnementales disponibles. Ces données seront confrontées avec la base disponible à la Direction des Inventaires et Aménagement Forestier (DIAF) à Kinshasa.

Provinces	Suivi environnemental	Contre vérification des données
TSHOPO	PHC (Plantation des Huileries du Congo) à Lukutu et Lokumete	Coordination provinciale Environnement Direction provinciale ACE
KWANGO	KNCC (Kin Congo Nature Carbone Company) à Kenge	Coordination provinciale Environnement
TSHUAPA	KNCC (Kin Congo Nature Carbone Company) à Baulu	Coordination provinciale Environnement
EQUATEUR	PHC (Plantation des Huileries du Congo) à Boteka	Coordination provinciale Environnement Direction provinciale ACE



4. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

Les résultats attendus sont les suivants :

4. L'évolution de l'état de l'environnement ainsi que l'efficacité des mesures d'atténuation et des autres dispositions préconisées vérifiées
5. Nouvelles recommandations en vue de combler les gaps formulés ;
6. Données environnementales collectées et les nouvelles recommandations formulées

Les livrables attendus de cette mission sont les suivants :

Deux rapports distincts : un rapport suivi environnemental et un rapport de contre vérification. Pour l'ensemble de ce rapport les livrables complémentaires sont les Liste de présence des personnes techniques rencontrées ainsi que les photos de terrain.

5. PARTIES PRENANTES

- ✓ Promoteurs d'entreprises contrôlées ;
- ✓ Responsables environnement de l'entreprise ;
- ✓ Autorités locales du milieu des projets ;
- ✓ Communautés locales ;
- ✓ Populations riveraines aux projets ;
- ✓ Peuples autochtones

6. DURÉE DES MISSIONS

Chaque mission sera réalisée sur une période des sept jours ouvrables.

Missionnaires

Nombre des ordres de missions : 4

Nom	Lieu de la mission	Nbr/per	Frequence
• Mukweti Herve	Kenge, province Kwango) KNCC (Kin Congo Nature Carbone Company)	1	•
• Kyangazi Widilwa Richard	Lukutu et Lokumete	2	•



• Opeta ashema Nicole	province de la TSHOPO PHC (Plantation des Huileries du Congo) à		
• Kadiambi Bakadi Gaston • Thomas Mpiana Bululu	KNCC (Kin Congo Nature Carbone Company) à Baulu	2	•
• Christian Masamba • Jim Lama	Bandaka PHC (Plantation des Huilleries du Congo) à Boteka	2	•
Nombre		7	•

Date départ : open

Retour : open

Imputation : A charge de la FONAREDD

Durée : 7 jours

Les objectifs

1. Vérifier l'évolution de l'état de l'environnement ainsi que l'efficacité des mesures de prévention, d'atténuation, compensation et des autres dispositions préconisées ;
2. Recommander des nouvelles mesures en cas de gap observé ;
3. Recueillir les données de terrain et les confronter avec les normes environnementales du secteur.